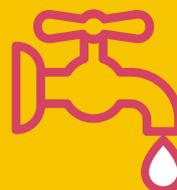




Charte Agricole de territoire



ET DE SES AIRES
D'ALIMENTATION
DE CAPTAGES



Les 4 chantiers stratégiques de la Charte Agricole de Territoire



Si l'agriculture est en premier lieu une activité économique pourvoyeuse de denrées alimentaires et créatrice d'emplois, son lien indéfectible au terroir et son influence sur l'environnement lui confère un rôle singulier et complexe dans le territoire en mutation qu'est la Métropole Rouen Normandie.

Les compétences de la Métropole en matière d'alimentation en eau potable, d'aménagement du territoire, de développement économique et de lutte contre le changement climatique, l'ont naturellement conduite à se préoccuper de l'activité agricole et de l'alimentation de sa population.

En 2012, la Métropole s'est rapprochée des partenaires professionnels : Chambre d'agriculture de Seine-Maritime, Défis Ruraux, Inter Bio Normandie, Terres de Liens Normandie, Groupement Régional des Agriculteurs BIO de Haute-Normandie pour préfigurer sa politique agricole.

Ces partenariats et les études menées notamment sur la question de la transmission des exploitations et du développement de l'agriculture biologique ont permis de mettre en place un premier programme d'actions. La Métropole s'est ainsi positionnée aux côtés des agriculteurs pour les accompagner dans leur changement de pratiques au bénéfice de l'environnement et des ressources naturelles, pour les soutenir dans leur développement et les aider à diversifier leurs revenus notamment grâce aux circuits courts de commercialisation.

Aujourd'hui la Métropole souhaite approfondir la dynamique engagée en 2012 afin de défendre une agriculture locale et durable pour le territoire et ses habitants. Il s'agit de fédérer l'ensemble des partenaires de l'agriculture et de l'alimentation et d'animer les différentes dynamiques locales sur le territoire de la Métropole mais également avec les territoires limitrophes dans le but de :

- **Renforcer le rôle de l'agriculture comme vecteur d'attractivité du territoire**
- **Accompagner l'évolution des pratiques agricoles vers un meilleur respect des ressources notamment en eau**
- **Proposer aux habitants une alimentation locale de qualité**

Le nouveau programme d'actions de la Charte Agricole de Territoire pour la période 2018-2021 vient répondre à ces enjeux. Professionnels, élus, acteurs de la société civile, consommateurs, je vous invite à vous approprier cette politique et à vous engager à nos côtés.

Frédéric Sanchez
Président de la Métropole Rouen Normandie



1 ÉLABORER UNE STRATÉGIE FONCIÈRE AGRICOLE

Le diagnostic du territoire réalisé dans le cadre du SCoT a mis en évidence une consommation importante du foncier au profit du développement urbain. Ainsi, entre 1999 et 2009, 96 ha de terres agricoles et naturelles ont été consommés par an. Si le SCoT affiche un objectif de réduire sa consommation d'espaces agricoles et naturels de 37,5%, il convient d'en définir les conditions de mise en œuvre. Maintenir cet équilibre fragile entre espace urbain et espace agricole est l'un des facteurs clé pour la préservation d'une agriculture pourvoyeuse d'emplois et d'alimentation locale sur le territoire métropolitain.



2 CONCILIER LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DU TERRITOIRE ET LE DÉVELOPPEMENT D'UNE AGRICULTURE PERFORMANTE

L'adaptation des exploitations agricoles vers une meilleure prise en compte des contraintes environnementales permet de faire évoluer les pratiques agricoles locales au bénéfice de l'ensemble du territoire et de ses habitants. Il est important d'accompagner les exploitants dans leur changement de pratiques voire de système afin notamment de les sécuriser face aux risques écologiques, énergétiques et climatiques auxquels ils sont soumis.



DEPUIS 2016, la Métropole met à disposition gracieusement des espaces verts, des terres calcicoles et terrasses silicicoles, à des exploitants agricoles pour l'entretien des milieux naturels à travers la pratique de l'éco-pâturage.

25 sites attribués à 12 exploitants agricoles
38,8 ha valorisés par l'éco-pastoralisme



PROJETS :
Accompagner des cédants agricoles, sur les modalités et conditions de départ en retraite, la recherche d'un repreneur, les démarches administratives à engager pour préparer la transmission de leur exploitation.

Organisation de 2 « Forums Cédants »
Accompagnement de 5 transmissions
et 5 installations



DEPUIS 2014, la Métropole soutient la conversion à l'Agriculture Biologique, notamment sur les Aires d'Alimentation de Captages, en finançant des études technico-économiques de conversion des exploitations.

5 structures accompagnées
286 ha convertis en bio



PROJETS :
Accompagner les exploitations agricoles au changement climatique, par le soutien à la réalisation de diagnostics Dia'terre® permettant d'évaluer les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre à l'échelle de l'exploitation agricole.

Réalisation de 4 diagnostics Dia'terre®
Réduction des consommations énergétiques
des exploitations



3 DÉVELOPPER LES CIRCUITS COURTS ET STRUCTURER LES FILIÈRES LOCALES

Une grande partie des productions agricoles locales est destinée à l'exportation. La diversification des activités agricoles et le développement de nouvelles filières locales, notamment de circuits courts de distribution alimentaires, sont un moyen d'offrir une meilleure valorisation des productions du territoire. Il s'agit également de développer l'économie et l'emploi, en faisant émerger des filières innovantes, en accélérant le développement tertiaire, en misant sur le tourisme, aux retombées économiques conséquentes.



4 ÉTABLIR LA GOUVERNANCE DE LA CHARTE AGRICOLE DE TERRITOIRE

Le pilotage a pour objectif d'informer, de motiver, de stimuler des idées voire de former des partenaires sur les axes de travail déclinés dans les précédents chantiers. Il se concrétise par l'organisation de comités technique et de pilotage qui se réuniront annuellement pour évaluer l'état d'avancement des chantiers.



DEPUIS 2012, la Métropole soutient le développement des filières agricoles courtes et durables et la protection de la ressource en eau, à travers un dispositif d'aides à l'investissement.

35 projets financés

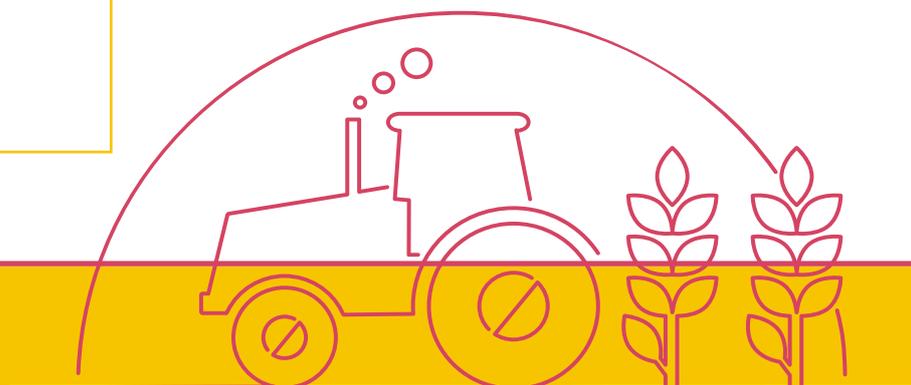
586 883,90 € de subventions accordées



PROJETS :

Accompagner les communes, établissements et entreprises publics et privés pour l'introduction de produits locaux durables et de qualité dans leur restauration collective.

**Accompagnement de 10 communes
et 2 entreprises publiques ou privées
Sensibilisation des convives**



Parmi les partenaires de la Métropole :

ADEME

Chambre d'agriculture de Seine-Maritime

Association Biologique de Normandie

Les Défis Ruraux

Terres de Liens Normandie

SAFER de Normandie

Conseil départemental de Seine-Maritime

Région de Normandie

UnilaSalle

Communes de la Métropole

Territoires voisins

SAGE Cailly Aubette Robec

ARE Normandie

Le Potagiste

Réseau régional des AMAP

WWF

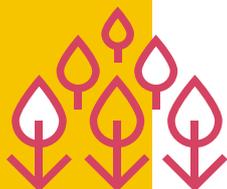
Préfecture de Seine-Maritime

CAUE

Agence d'urbanisme de Rouen

Marché d'Intérêt National de Rouen

...



À travers la Charte Agricole de Territoire, les signataires s'engagent collectivement pour :

- **Affirmer la fonction économique de l'agriculture :** créatrice d'emplois et de valeur ajoutée aux retombées économiques intéressantes pour le territoire
- **Mobiliser en priorité les dispositifs et ressources existants :** en travaillant en complémentarité des partenaires et pouvoirs publics compétents sur les thématiques abordées
- **Travailler en cohérence avec l'ensemble des politiques menées :** en considérant la dimension agricole de l'ensemble des politiques conduites par la Métropole
- **Promouvoir les principes du développement durable :** dans l'ensemble des réflexions et actions conduites dans le cadre de la Charte Agricole de Territoire
- **Mobiliser dans la durée les outils et moyens nécessaires :** afin de parvenir, in fine, à l'atteinte des objectifs définis collectivement dans la Charte Agricole de Territoire

2018

2019-2020

2021

CHANTIERS

- | | |
|---|----|
| ÉLABORER UNE STRATÉGIE FONCIÈRE AGRICOLE | 01 |
| CONCILIER LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DU TERRITOIRE ET LE DÉVELOPPEMENT D'UNE AGRICULTURE PERFORMANTE | 02 |
| DÉVELOPPER LES CIRCUITS COURTS ET STRUCTURER LES FILIÈRES AGRICOLES LOCALES | 03 |
| ÉTABLIR LA GOUVERNANCE DE LA CHARTE AGRICOLE DE TERRITOIRE | 04 |

	COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME
01	Mettre en réseau les acteurs du foncier agricole	Traduire les enjeux agricoles dans les documents de planification	Préserver le foncier agricole sur un territoire en mutation
02	Encourager le changement de pratiques agricoles	Améliorer la performance écologique et énergétiques des exploitations	Faire de l'agriculture un levier de lutte contre le changement climatique
03	Mettre en réseau l'ensemble des acteurs du monde agricole	Développer l'offre et l'accessibilité des différentes filières agricoles	Relocaliser la plus-value agricole (économie, santé, environnement)
04	Fédérer l'ensemble des acteurs autour d'objectifs communs partagés	Maintenir l'envie d'agir sur le long terme	Faire vivre la charte et adapter la politique aux évolutions du territoire

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Le territoire

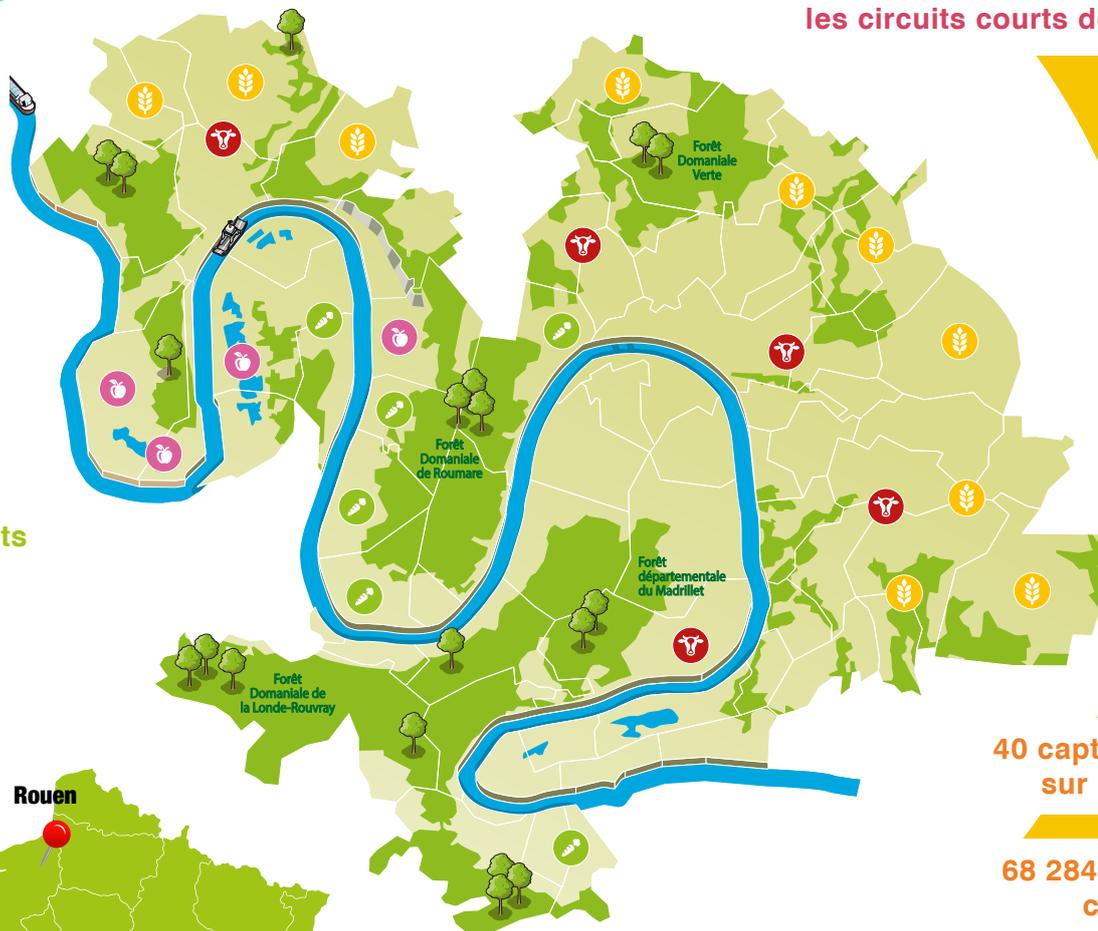
71 communes • 665 km²

Rouen, 1^{er} port céréalier de l'ouest-européen

28 % de terres agricoles
dont 430 ha en bio

Plus de 60 structures investies dans
les circuits courts de proximité

243 exploitations



529 emplois directs

1 MIN

40 captages d'eau
sur le territoire

68 284 m³/j d'eau
consommés

Rouen



CONTACTS

Amélie Arnaudet

Responsable agriculture et administration
Tél. 02 35 52 92 54

Amandine Mosnier

Chargée d'opérations agricoles
Tél. 02 35 52 83 62

Métropole Rouen Normandie

Direction de l'Énergie et de l'Environnement
Le 108 • 108 allée François Mitterrand
CS 50589 • 76006 ROUEN CEDEX

www.metropole-rouen-normandie.fr